



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON
M.R.C. ARTHABASKA

Le conseil de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton siège en séance ordinaire en date du 14 juillet 2026, à 19 h, à la salle Marlène-Langlois situé au 17, route 122, à Sainte-Clotilde-de-Horton.

À laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Massie	Conseiller, siège n° 1
Madame Marlène Langlois	Conseillère, siège n° 2 et mairesse suppléante
Monsieur Louis Turcotte	Conseiller, siège n° 3
Monsieur Richard Gélinas	Conseiller, siège n° 4
Madame Mélanie Guenet	Conseillère, siège n° 5
Monsieur Pascal Lemire	Conseiller, siège n° 6

Est aussi présent : Monsieur Michael Bernier, directeur général greffier-trésorier.

À laquelle sont absents :

Madame Julie Ricard	Mairesse
---------------------	----------

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
 - 1.1 Compte rendu de la mairesse.
2. DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 2.1 Lettre du Ministre Benoît Charest - confirmation d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026.
5. FINANCE
 - 5.1 Autorisation des comptes à payer.
6. ADMINISTRATION
 - 6.1 Demande de don de la Croix-Rouge;
 - 6.2 Demande de contribution – Table de concertation pour les personnes âgées;
 - 6.3 Octroi de contrat pour l'étude géotechnique et de caractérisation des sols – route Warwick;
 - 6.4 Autorisation de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement – sécurisation – route Warwick;
 - 6.5 Demande de gratuité pour la salle communautaire – Educo-pop des Bois-Francis
 - 6.6 Demande d'installation de pancarte pour La Balade Gourmande;
 - 6.7 Autorisation de présenter une demande dans le cadre du Programme de reboisement social;
 - 6.8 Autorisation de publier une offre d'emploi pour la/le responsable de la location d'équipements nautiques.
7. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE (SANS SUJET)
 - 7.1 Adoption du rapport annuel du schéma de couverture de risque.

- 8. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 8.1 Octroi de contrat pour le decohésionnement du 3^e Rang Nord.
- 9. URBANISME
 - 9.1 Dépôt de la liste des permis du mois de juin 2026;
 - 9.2 Octroi de contrat pour l'étude des rues municipales et privées
- 10. HYGIÈNE DU MILIEU (Sans sujet)
- 11. LOISIRS
 - 11.1 Demande de Loisirs Sainte-Clotilde
- 12. VARIA
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Les membres présents à l’ouverture de la séance, formant quorum, l’assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d’assemblée à 19 h et :

QUE soit publié l’enregistrement vidéo de la présente séance sur le site internet de la municipalité.

1.1. COMPTE RENDU DE LA MAIRESSE

M^{me} la mairesse suppléante donne le compte-rendu aux citoyens de ce qui a été réalisé dans le dernier mois.

2. DÉPÔT DE DOCUMENTS

2.1. Lettre du Ministre Benoit Charest – confirmation d’aide financière dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale

26-0494

3. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE	lors de la lecture de l’ordre du jour est faite.
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Pascal Lemire, appuyé par Mme Mélanie Guenet et résolu à la majorité d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0495

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2026

CONSIDÉRANT QUE	le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026 qui s’est déroulée à 19 h a été remis aux élus ;
CONSIDÉRANT QUE	celui-ci correspond aux décisions prises par les élus lors de ladite assemblée.
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Richard Gélinas, appuyé par M. Louis Turcotte et résolu à la majorité d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2026 qui s’est déroulée à 19 h.

ADOPTÉ À MAJORITÉ

5. FINANCE

26-0496

5.1. AUTORISATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE	le Conseil prend acte de la liste des comptes payés datée du 14 juillet 2026 en vertu des dépenses incompressibles ainsi que de la délégation d’autoriser des dépenses et d’autoriser des paiements du directeur général et
------------------------	---

	greffier-trésorier en conformité selon le règlement n° 118 ;
CONSIDÉRANT QUE	la liste des comptes à payer au montant de 299 063.98 \$ en date du 14 juillet 2026 a été analysée par le personnel administratif ;
CONSIDÉRANT QUE	les recommandations de M. Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier, de retirer le chèque fait à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Perpétue au montant de 1 038,23 \$ de la liste des comptes à payer;
CONSIDÉRANT QUE	la rémunération et les remises aux employés et aux élus ont été remises au conseil municipal soit pour un montant de 33 807.52 \$;
CONSIDÉRANT QUE	le directeur général et greffier-trésorier, M. Michael Bernier, confirme la disponibilité des crédits nécessaires.
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Pascal Lemire, appuyé par Mme Mélanie Guenet et résolu à la majorité que soit approuvée la liste des comptes en date du 14 juillet 2026, totalisant un montant des déboursés de 332 871.50 \$ incluant les salaires et les remises, et que soit autorisé leur paiement immédiat.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-dessus.

Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier

6. ADMINISTRATION

26-0497

6.1. DEMANDE DE DON DE LA CROIX-ROUGE

CONSIDÉRANT QUE	la municipalité a reçu une demande de la Croix-Rouge sollicitant un soutien financier afin de venir en aide aux personnes touchées par les inondations et de soutenir les interventions d'urgence;
CONSIDÉRANT QUE	le conseil municipal souhaite contribuer aux efforts de secours et venir en aide aux victimes des inondations;
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Richard Gélinas, appuyé par Mme Mélanie Guenet et résolu à la majorité d'octroyer un don de 50 dollars à la Croix-Rouge.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0498

6.2. DEMANDE DE CONTRIBUTION – TABLE DE CONCERTATION
POUR LES PERSONNES ÂNÉES

CONSIDÉRANT QUE	la municipalité a reçu une demande de contribution financière annuelle de la Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska;
CONSIDÉRANT QUE	la Table de concertation a pour mission d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la MRC d'Arthabaska par la concertation, la réalisation d'activités et la mise en œuvre de projets favorisant leur participation sociale;
CONSIDÉRANT QUE	la municipalité reconnaît l'importance des services et des activités offerts aux personnes âgées du territoire;
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par Richard Gélinas, appuyé par Daniel Massie et résolu à la majorité d’octroyer un don de 50 dollars à la Table de Concertation pour les personnes âgées.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0499

6.3. OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET DE
CARACTÉRISATION DES SOLS – ROUTE WARWICK

CONSIDÉRANT QUE	suivant la recommandation, la firme Pluritec, a procédé à un appel d’offres pour la réalisation d’une étude géotechnique et de caractérisation des sols dans le cadre du projet de réfection de la route Warwick;																			
CONSIDÉRANT QUE	cinq (5) soumissions conformes ont été reçues et analysées :																			
	<table><tr><th>RANG</th><th>SOUSSIONNAIRE</th><th>MONTANT (taxes incluses)</th></tr><tr><td>1</td><td>Consultation Géotex</td><td>57 959,07 \$</td></tr><tr><td>2</td><td>Groupe GÉOS</td><td>65 524,25 \$</td></tr><tr><td>3</td><td>Les services EXP</td><td>65 742,71 \$</td></tr><tr><td>4</td><td>Englobe</td><td>71 755,90 \$</td></tr><tr><td>5</td><td>Groupe ABS</td><td>74 733,75 \$</td></tr></table>	RANG	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)	1	Consultation Géotex	57 959,07 \$	2	Groupe GÉOS	65 524,25 \$	3	Les services EXP	65 742,71 \$	4	Englobe	71 755,90 \$	5	Groupe ABS	74 733,75 \$	
RANG	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)																		
1	Consultation Géotex	57 959,07 \$																		
2	Groupe GÉOS	65 524,25 \$																		
3	Les services EXP	65 742,71 \$																		
4	Englobe	71 755,90 \$																		
5	Groupe ABS	74 733,75 \$																		
CONSIDÉRANT QUE	la soumission de Consultation Géotex est la plus basse soumission conforme, au montant de 57 959,07 \$, taxes incluses;																			
EN CONSÉQUENCE,	la firme Pluritec recommande l'adjudication du contrat à Consultation Géotex, dont la soumission est la plus basse soumission																			

conforme, au montant de 57 959,07 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0500

6.4. AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCAL – VOLET REDRESSEMENT – SÉCURISATION – ROUTE WARWICK

CONSIDÉRANT QUE	le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;
CONSIDÉRANT QUE	les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;
CONSIDÉRANT QUE	les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;
CONSIDÉRANT QUE	seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;
CONSIDÉRANT QUE	le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;
CONSIDÉRANT QUE	la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;
CONSIDÉRANT QUE	le chargé ou la chargée de projet de la Municipalité, M. Michael Bernier, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Michael Bernier, appuyé par M. Richard Gélinas et résolu à la majorité d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que M. Michael Bernier est dûment autorisé à signer tout

document ou entente à cet effet, y compris la convention d’aide financière, lorsqu’applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0501

**6.5. DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA SALLE COMMUNAUTAIRE –
EDUCO-POP DES BOIS FRANCS**

- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une demande de gratuité pour la salle communautaire de la part de Educo-Pop des Bois-Francis;
- CONSIDÉRANT QUE** l'organisme souhaite offrir à la population des cours de français, de mathématiques de base et l'atelier *Je chatouille mon cerveau* durant l'année scolaire 2026-2027;
- CONSIDÉRANT QUE** l'organisme sollicite le prêt gratuit de la salle communautaire, d'un espace de rangement ainsi que l'utilisation occasionnelle du service Internet;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Mme Mélanie Guenet, appuyée par M. Richard Gélinas et résolu à la majorité d’autoriser la de demande de gratuité pour la salle communautaire à l’organisme Educo-pop des Bois-Francis.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0502

**6.6. DEMANDE D’AUTORISATION D’INSTALLATION DE PANCARTES
POUR LA BALADE GOURMANDE**

- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu une demande d’autorisation pour l’installation de pancartes en raison de la balade gourmande qui se tiendra lieux le 3,4,10 et 11 octobre;
- CONSIDÉRANT QUE** l'affichage est prévu du 14 septembre au 16 octobre 2026;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. Richard Gélinas, appuyée par Mme. Mélanie Guenet et résolu à la majorité d’autoriser l’installation de pancartes pour les Balades Gourmandes.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0503

**6.7. AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DANS LE
CADRE DU PROGRAMME DE REBOISEMENT SOCIAL**

- CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite présenter une demande dans le cadre du Programme de reboisement

social afin de réaliser un projet de plantation de haies et d'arbres au parc du Pont-Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Lemire , appuyée par Louis Turcotte et résolu à la majorité d’ autoriser la présentation d'une demande dans le cadre du Programme de reboisement social pour le projet de plantation de haies et d'arbres au parc du Pont-Rouge.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

26-0504

6.8. AUTORISATION DE PUBLIER UNE OFFRE D’EMPLOI POUR LA/LE RESPONSABLE DE LA LOCATION D’ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire pourvoir le poste de responsable de la location d’équipements nautiques afin d'assurer le bon fonctionnement et la gestion du service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Mélanie Guenet, appuyée par M. Louis Turcotte et résolu à la majorité d’ autoriser la publication de l’ offre d’ emploi de responsable de la location d’équipements nautiques.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

7. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

26-0505

7.1. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE

Communication est donnée d'un rapport de M. Michael Bernier, relatif au rapport annuel d'activités 2025 dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la Sécurité publique.

CONSIDÉRANT QUE l’entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT QUE l’article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l’application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l’obligation d’adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d’activités pour l’exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Massie, appuyé par Mme Mélanie Guenet résolu à l’unanimité d’approuver le rapport annuel d'activités 2025 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

8. TRANSPORT ET VOIRIE

26-0506

8.1. OCTROI DE CONTRAT POUR DECOHÉSIONNEMENT DU 3^E RANG NORD

- CONSIDÉRANT QUE

la municipalité souhaite réaliser des travaux de décohésionnement sur le 3e Rang Nord;
- CONSIDÉRANT QUE

la municipalité a reçu une soumission de R. Guilbeault Construction Inc. pour la réalisation de ces travaux;
- EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Pascal Lemire, appuyé par M. Richard Gélinas et résolu à la majorité d’octroyer le contrat à R. Guilbeault Construction Inc. pour les travaux de décohésionnement du 3e Rang Nord, au montant de 36 663,50 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

9. URBANISME

9.1. DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DU MOIS D’AVRIL 2026

La liste des permis du mois de juin 2026 est déposée par M. Michael Bernier, directeur général et greffier-trésorier

Type de permis	Nombre de permis
Rénovation	4
Feu d’artifice	1
Nouvelle construction	4
Installation traitement des eaux usées	4
Ouvrage de captage des eaux souterraines	1
Agrandissement	1
Vente de garage	1
Piscine hors-terre	2
Aménagement d’une piscine	1
Démolition	1
TOTAL	20

26-0507

9.2. OCTROI DE CONTRAT POUR L’ÉTUDE DES RUES MUNICIPALES ET PRIVÉES

M. Louis Turcotte, et Mme Mélanie Guenet se retire en raison de conflit d’intérêts.

- CONSIDÉRANT QUE

la municipalité désire entreprendre une étude sur la municipalisation de certaines rues privées situées sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE	la firme Pluritec a déposé une offre de services répondant aux besoins de la municipalité;
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Richard Gélinas, appuyé par M. Daniel Massie et résolu à la majorité d’octroyer le contrat à Pluritec pour la réalisation d'une étude technique portant sur les rues municipales et privées, conformément à l'offre de services déposée au montant de 13 000\$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU (SANS SUJET)

11. LOISIRS

26-0508

11.1. DEMANDE DE LES LOISIRS SAINTE-CLOTILDE

CONSIDÉRANT QUE	les loisirs Sainte-Clotilde souhaite organiser un BBQ et une fête familiale qui se tiendra lieu le 12 septembre 2026;
CONSIDÉRANT QUE	plusieurs activités sont prévues lors de cette journée, notamment des jeux gonflables, du maquillage pour enfants, de l'animation, un concours de BBQ ainsi qu'un cinéma extérieur;
CONSIDÉRANT QUE	les Loisirs Sainte-Clotilde demandent l'autorisation d'utiliser le terrain des loisirs et le centre communautaire ainsi qu'un soutien financier de la municipalité pour la location de jeux gonflables et l'obtention du permis d'alcool;
EN CONSÉQUENCE,	il est proposé par M. Daniel Massie, appuyé par M. Louis Turcotte et résolu à la majorité : D’autoriser les Loisirs Sainte-Clotilde à utiliser le terrain des loisirs et le centre communautaire pour la tenue du BBQ et de la fête familiale prévue le 12 septembre 2026; DE refuser la demande de soutien financier aux Loisirs Sainte-Clotilde pour la location de jeux gonflables et les frais liés au permis d'alcool.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

26-0509

13. LEVÉE D’ASSEMBLÉE

Les sujets de l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Richard Gélinas, appuyé par M. Pascal Lemire et résolu à l’unanimité de lever l’assemblée à 19h28.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Julie Ricard, mairesse

**Michael Bernier, directeur général et
greffier-trésorier**

Je, Julie Ricard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec et n’exerce pas mon droit de veto. La mairesse a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.

Julie Ricard, mairesse

**LISTE DES COMPTES PRÉSENTÉS À
LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2026**

COMPTES PAYÉS			
PAR PRÉLÈVEMENT			
NO	BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
766	ACCEO SOLUTION INC.	FRAIS JUIN 2026	36.79
775	DESJARDINS	RVER JUIN 2026	1 068.68
769	HYDRO-QUÉBEC (049)	ÉLECTRICITÉ CHALET DE SERVICES	154.47
768	HYDRO-QUÉBEC (304)	ÉLECTRICITÉ DISTRIBUTION	442.89
760	HYDRO-QUÉBEC (510)	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE DE RUES	1 439.05
755	HYDRO-QUÉBEC (049)	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE	302.90
767	BENEVA ASSURANCE	ASSURANCES COLLECTIVES	2 423.11
772	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	DAS JUIN 2026	9 012.73
773	AGENCE DE REVENU DU CANADA	DAS RÉGULIER JUIN 2026	2 010.48
774	AGENCE DE REVENU DU CANADA	DAS RÉDUIT JUIN 2026	1 064.65
771	PRODUCTIONS D'ARRACHE-PIEDS	SPECTACLE JEUDIS EN CHANSONS PAIEMENT FINAL	1 034.77
756-765	SUZY COTE	SERVICES COMPTABLES 31 MAI AU 27 JUIN	4 093.11
761	GROUPE MASKATEL	TÉLÉPHONE CENTRE ADMINISTRATIF	198.61
762	GROUPE MASKATEL	TÉLÉPHONE BIBLIO	56.63
764	GROUPE MASKATEL	TÉLÉPHONE STATION D'EAU	347.18
763	GROUPE MASKATEL	TÉLÉPHONE CENTRE COMMUNAUTAIRE	63.07
770	VIDEOTRON	CELLULAIRES	87.83
758	VISA	CONGRES, ESSENCE, HOTEL, DINER	2 202.97
	TOTAL DES RETRAITS PRÉAUTORISÉS		26 039.92
	SALAIRES	PÉRIODE 24	5 386.66
	SALAIRES	PÉRIODE 25	5 497.34
	SALAIRES	PÉRIODE 26	5 981.21
	SALAIRES	PÉRIODE 27	6 884.79
	SALAIRES	PÉRIODE 28	10 057.52
	TOTAL DES DÉBOURSÉS SALAIRES		33 807.52
TOTAL DES COMPTES PAYÉS			59 847.44
COMPTES PAYABLES			
PAR CHÈQUES			
11530	STEFANIE COTE	REMBOURSEMENT FRAIS NON RESIDENT	160.00
11531	ALEXIS ST-PIERRE	REMBOURSEMENT PUCE	25.00
11532	LOUISE DE COURVAL	REMBOURSEMENT FRAIS NON RESIDENT	90.00
11533	BROYEUR FORESTIER	PARC PONT-ROUGE	4 599.00
11534	LOUISE BELIVEAU	REMBOURSEMENT FRAIS NON RESIDENT	90.00
11535	CINEPLEX	SORTIE CDJ	491.18
11536	EXCAVATION GAETAN DESLANDES	RECHARGEMENT	11 361.10
11537	ICR EXPERT	GAINAGE + CONTRÔLE	16 859.53
11538	MARLENE LANGLOIS	REMBOURSEMENT WALMART / SUPER C	139.05
11539	NANCY LACHANCE	REBOURSEMENT ACOMPTE LOCATION SALLE	150.00
11540	MARTINE MAILLÉ	REMBOURSEMENT CARTE À PUCE	25.00

**LISTE DES COMPTES PRÉSENTÉS À
LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2026**

11541	QUEBEC MUNICIPAL	ABONNEMENT ANNUEL	390.92
11542	ROGER GRENIER INC.	HUILE, GANT, DOUILLE	78.45
11543	SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER	LOCATION TOILETTE CHIMIQUE PECHE EN HERBE	380.46
11544	VILLE DE VICTORIAVILLE	ASPHALTE TIEDE	400.94
	TOTAL DES CHÈQUES		35 240.63
PAR DÉPÔTS DIRECTS			
1292	ALARME 2000	VERIFIER CLAVIER	246.28
1293	APEX EXPERT CONSEIL	MISE AUX NORMES TRAITEMENT EAUX USÉES	11 957.40
1294	ARLPHCQ	FORMATION CACDJ	140.00
1295	ASSOCIATION DES CAMPS DU QUEBEC	FORMATION CDJ	333.43
1296	AVIZO	PLANS ET DEVIS PONCEAUX RIVIERE-DE-L'EST	5 319.61
1297	BILL CUSTOM	CONTENEUR PARC PONT-ROUGE	11 037.60
1298	BUOPRO	COUT COPIE, FOURNITURES	1 396.25
1299	CONDOR CHIMIQUES INC.	COLASSE	1 230.23
1300	COURLEM ELECTRIQUE	INSTALLATION 2 BORNES DE RECHARGE	2 450.67
1301	RESEAU BIBLIO CQLM	PELLICULE PALSTIQUE	179.94
1302	MARTHE DESILETS	REMBOURSEMENT KM, REPAS BENEVOLES	415.71
1303	DRUMCO ENERGIE	SELON SOUMISSION 19484	603.62
1304	ENERGIES SONIC INC	DIESEL	532.17
1305	EUROFINS ENVIRONEX	TEST D'EAU	208.11
1306	GARAGE ALAIN LEMIRE	ENTRETIEN FORD	2 431.13
1307	INSTA-MIX	HUILE MOTEUR	495.04
1308	J. NOEL FRANCOEUR	DESCENTE BATEAU	35 067.38
1309	LAURENTIDE ENVIRONNEMENT	COLLECTE	508.88
1310	LES ENTREPRISES MYRROY INC.	BALAI ASPIRATION, LOCATION BALAI	3 257.83
1311	LOCATION D'OUTILS GGL	MINI MECANIQUE, CASQUE, HUILE	365.52
1312	MRC D'ARTHABASKA	MATIERES RESIDUELLES MAI, QUOTES-PARTS 2026	106 689.14
1313	MARQUAGE ET TRACAGE DU QUEBEC	LIGNAGE	3 321.10
1314	NANTEL PROMOTIONNEL	CHANDAIL POUR LE CAMP DE JOUR	1 473.22
1315	PISCICULTURE D'ARTHABASKA	TRUITE ARC-EN-CIEL	4 400.00
1316	PRO CIE NET INC	ENTRETIEN JUIN	1 578.04
1317	EQUIPEMENT PROVICTO	MEULE, GANTS	106.86
1318	GAUDREAU ENVIRONNEMENT	BACS NOIRS ET BACS BRUNS	1 421.58
1319	RHESUS	FOURNITURE TECHNIQUE	139.98
1320	SEL WARWICK	SEL ADOUCISSEUR	1 665.86
1321	TURCOTTE 1989 INC.	TRAVAUX DISTRIBUTION EAU POTABLE (TECQ)	37 604.43
1322	VELO QUEBEC ASSOCIATION	SUPPORT ET ANCRAGE	1 206.42
	TOTAL DES DÉPÔTS DIRECTS		237 783.43

GRAND TOTAL

332 871.50